

# Appel de projets pédagogiques 2022-2023

## Projets de recherche

Afin de soutenir le développement du Cégep de l'Outaouais, la Direction des études et de la vie étudiante (DÉVÉ) invite la communauté à soumettre des demandes de libérations ou de ressources pour des projets de recherche.

Le présent document présente les critères de priorisation et de sélection des projets de recherche de toute nature qui seront soumis dans le cadre de l'appel de projets de recherche 2022-2023.

### **Présentation**

Conformément à la Politique de soutien à recherche, les projets soumis dans le cadre du présent appel peuvent prendre la forme de trois types de projets :

1. Un projet de recherche complet ;
2. Un projet de diffusion des résultats de recherche ;
3. Un préprojet de recherche afin de déposer une demande de subvention.

Dans le respect des orientations des conseils de recherche canadiens et québécois, et dans le dessein d'intégrer les principes d'équité, de diversité et d'inclusion à toutes recherches, une attention particulière sera portée aux retombées escomptées des projets présentés. Ces retombées devraient bénéficier à une population diversifiée incluant notamment, mais sans s'y limiter, les personnes issues des groupes historiquement marginalisés (Autochtones, personnes racisées, femmes, personnes vivant avec un handicap ou membres des communautés LGBTQ2+).

## **Thématiques privilégiées**

Dans le cadre de l'appel de projets 2022-2023, afin d'assurer la réalisation de projets issus de la communauté qui soient en lien avec les objectifs du Plan d'aide à l'apprentissage et à la réussite et du Plan de développement des ressources informationnelles, la Direction des études et de la vie étudiante désire recevoir des projets portant notamment sur les thématiques suivantes :

1. La pédagogie de première session ou la transition secondaire-collégial
2. L'accès et la réussite dans les programmes de Sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM) tout particulièrement pour les jeunes femmes
3. L'intégrité intellectuelle au collégial
4. Le développement de la compétence numérique et informationnelle et l'intégration des TICE
5. L'équité, la diversité et l'inclusion au collégial
6. Le développement durable et la protection de l'environnement

Des projets ne traitant pas de ces thématiques pourront néanmoins être retenus dans le respect des ressources disponibles.

## **Financement :**

Peuvent faire l'objet de financement, par exemple :

- Salaires (étudiant.e.s, technicien.nes, etc.) ;
- Achat de matériel pour la recherche ;
- Libération à la tâche (pour tous corps d'emploi) ;
- Frais liés à la diffusion de résultats de recherche ;
- Autre.

Ainsi, outre le financement des libérations, il est aussi possible, dans le cadre du présent appel de projets de recherche, de demander des ressources financières pour des équipements ou du matériel nécessaire à la réalisation du projet soumis.

## ***Demandes de libérations***

Il importe de noter que le nombre d'heures à consacrer aux différents projets se calcule selon la formule suivante pour le personnel enseignant :

$$\text{Nombre d'heures} = \text{Nombre d'ETC}_{\text{lib}} * 32,5 \text{ h./sem.} * 41,6 \text{ semaines}$$

À titre d'exemple : Une libération de 0,10 ETC représente en fait  $0,10 * 32,5 * 41,6$ , soit 135,2 h de travail. Bien entendu, ces 135,2 h de libération pourraient être prises à une seule session si le projet l'exige.

Merci de tenir compte de cette formule dans le dépôt de votre demande et de proposer un plan de travail ou un calendrier qui justifie la libération demandée.

## ***Admissibilité et critères d'évaluation***

Sont admissibles les personnes de tous les corps d'emploi. La participation des personnes chercheuses débutantes est encouragée, tout comme celle des groupes suivants : Autochtones, personnes racisées, femmes, personnes vivant avec un handicap ou membres des communautés LGBTQ2+.

Les critères qui serviront à l'analyse de ces projets sont :

- La qualité (rigueur scientifique), la pertinence (sociale et scientifique) et la faisabilité du projet présenté ;
- Préoccupation évidente quant aux retombées bénéficiant aux personnes issues de groupes marginalisés (Autochtones, personnes racisées, femmes, personnes vivant avec un handicap ou membres des communautés LGBTQ2+)
- L'identification des moyens de diffusion de la recherche ;
- Le respect des règles éthiques (projets avec des êtres humains).

Il importe de noter ici que le Comité scientifique du Cégep sera interpellé afin de soutenir le Comité d'analyse dans l'étude des projets de recherche.

## ***Déposer une demande***

La date limite pour déposer une demande de projet de recherche est  
**le 2 avril 2022.**

Pour déposer une demande, il convient de remplir le formulaire électronique disponible à l'adresse

<https://forms.office.com/r/EqDMMLEtpP>